

SKI CLUB DU LIORAN
Association loi 1901 affiliée à la FFS
siège social : Office du Tourisme, 15300 LE LIORAN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille-dix-sept, le 25 novembre, à 14 heures.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le bureau en date du 04 septembre 2017 et diverses informations mails aux adhérents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe DELOR.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et adoption du rapport moral de l'association pour l'année 2017
- Lecture et adoption du rapport sportif de l'association pour l'année 2017
- Lecture et adoption du rapport financier de l'association pour l'année 2017
Avec orientations financières d'investissement soumises au vote
- Fixation du montant de la cotisation pour l'année 2017-2018.
- Renouvellement des membres du comité directeur de l'association. Mandat électif de quatre ans.
- Exposé de l'organigramme des groupes et séances d'entraînements proposées pour la saison 2017/2018

Le Point 1 : Rapport moral est présenté par Daniel GARDETTE.

Il débute son intervention par un hommage à Pierre FLAGEOL qui nous a quittés prématurément alors que sa place au ski club était grande. « Nous te remercions Pierre, pour tout ce qui a été partagé ».

Une telle absence est toujours très difficile à remplacer et un formidable élan d'implication s'est fait jour au sein du ski club et la totalité des membres des équipes de terrain et de piste, se sont engagés à faire face à cette nouvelle configuration.

BILAN MORAL

- Les conventions de partenariats financiers avec ACF –Le Schuss –Le CMC Tronquières–La SAEM Développement ont toutes été reconduites.
- De nouvelles conventions partenariats financiers ont été ou vont être signées avec BRICO Marché–Groupama Oc -PharmMathieux–Laboratoires).
- D'autres partenariats sont en cours de négociations.

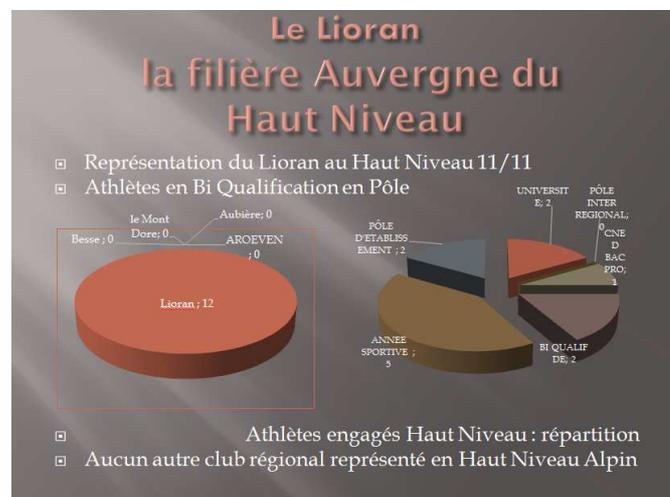
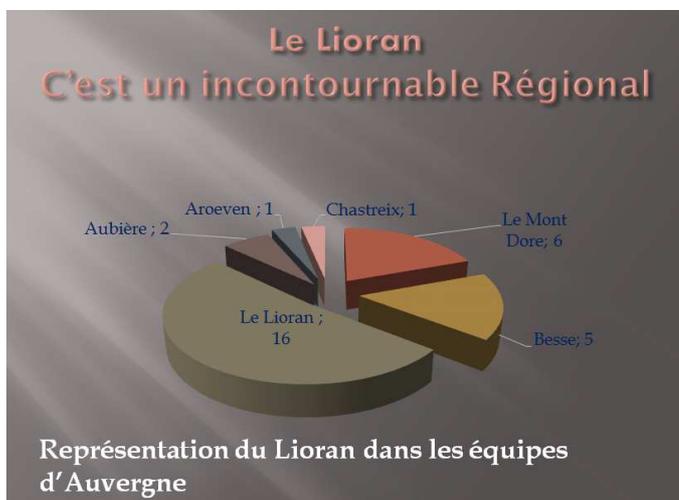
- Nous avons conclu un partenariat de développement avec Cantal Shop.
- Nous nous sommes engagés dans le renouvellement des vestes chaudes.
- Nous nous sommes engagés dans le renouvellement des Bus du Ski club.
- Nous avons convenu d'un mode de communication avec les médias de Presse écrite du département à la suite à la conférence de presse du 25 septembre dernier.
- Un document sera également élaboré avec le Conseil Départemental à la mi-décembre. RDV est pris avec le Vice-président, responsable des sports.
- Nous avons, pour la première fois, été destinataire d'un financement de la Grande Région (Auvergne-Rhône-Alpes), pour accompagnement de notre projet d'équipement en tenues chaudes.
- Nous avons désormais une reconnaissance internationale, depuis la médaille de bronze de Clémence au championnat du monde 2017 de half-pipe.
- Nous sommes susceptibles d'avoir deux de nos licenciées aux Jeux Olympiques de PyeongChang en février 2018.
- Nous aurons une ou plusieurs participations au Championnat du Monde Junior.
- Nous aurons au moins une participation au Critérium Mondial Citadin.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le Point 2 : Rapport sportif est présenté par le Président :Philippe DELOR.

BILAN SPORTIF

- Un accent à été mis sur le renforcement du temps de ski des prétendants au **D.E du monitorat Alpin**.
- Nous représentons 51,6% des athlètes en sélection du Comité d'Auvergne.
- Nous représentons 100% des athlètes engagés dans le Haut Niveau en Auvergne.
- Malgré les blessures qui ont stoppées les performances sportives du club, nous finissons chez les garçons, dans toutes les disciplines, dans le Top 30 du Ski National Chrono Tour, chez les filles, en disciplines techniques, dans le Top 5.
- Ce qui confère au ski club du Lioran une **28ème place dans le classement national des clubs de la Fédération Française de Ski**.



- Si l'on reprend le palmarès des athlètes constituant actuellement le Groupe Elite on commence à avoir quelque chose qui retient l'attention :

1 participation aux Jeux Olympiques

1 participation J.O.J

22 départs en Coupe du Monde

35 départs en Coupe d'Europe

5 départs en "Nor-Am-Cup"

51 départs en "South American Cup«

9 départs en " Australian New Zealand Cup "

2 podiums en Championnat du Monde

10 podiums en "South American Cup "

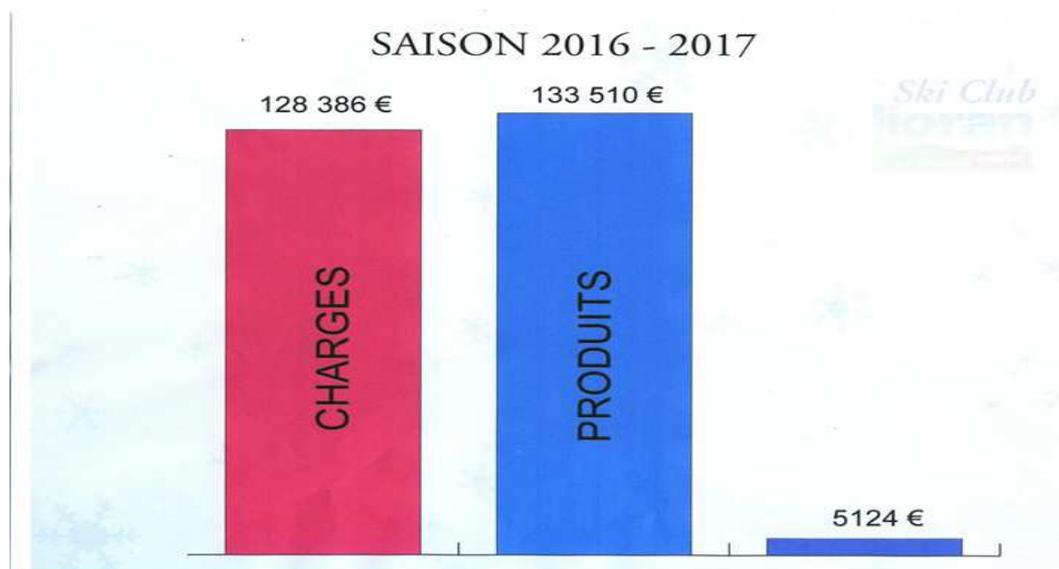
7 podiums Critérium Mondial Citadin

- Sans oublier chez les plus jeunes, de nombreux podiums en Coupe de France Citadine et titres nationaux depuis de nombreuses années.
Ainsi que deux victoires par équipe à la Gauthier de Tessières Cup

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

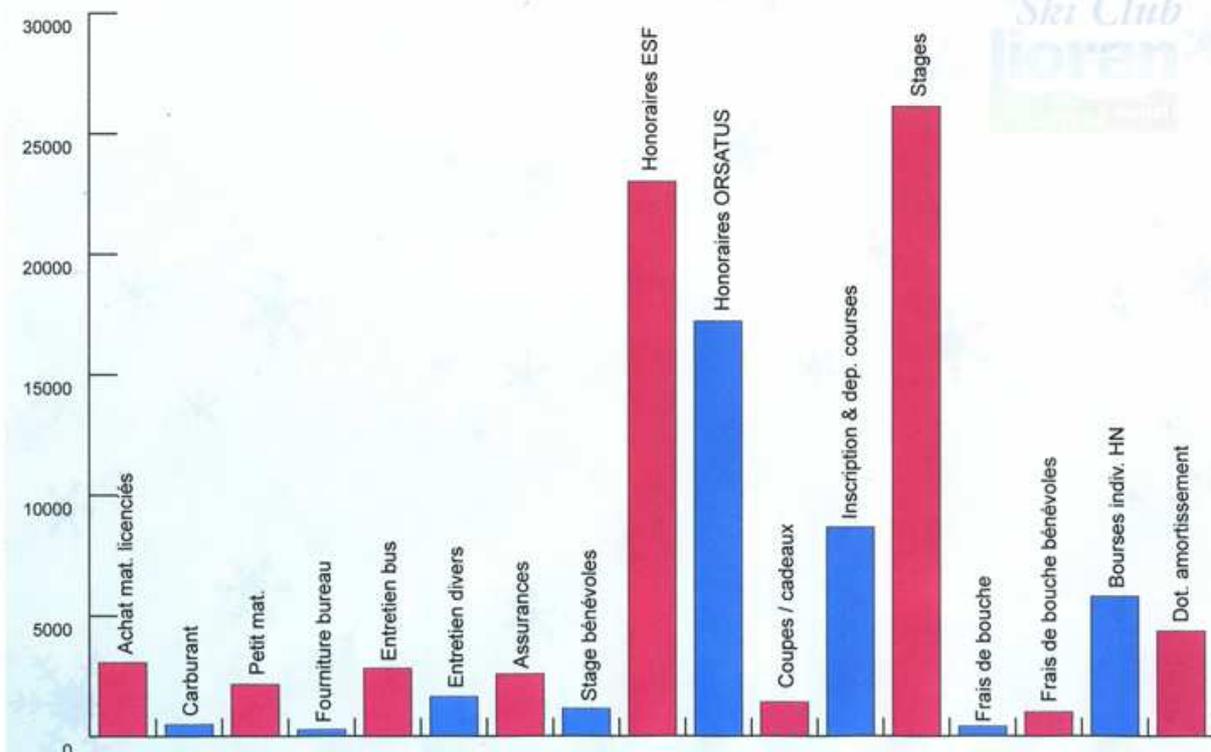
Le Point 3 : Rapport financier est présenté par la trésorière : Corinne ROY.

Cela se fait sous forme de tableaux présenté à l'aide d'un power point :

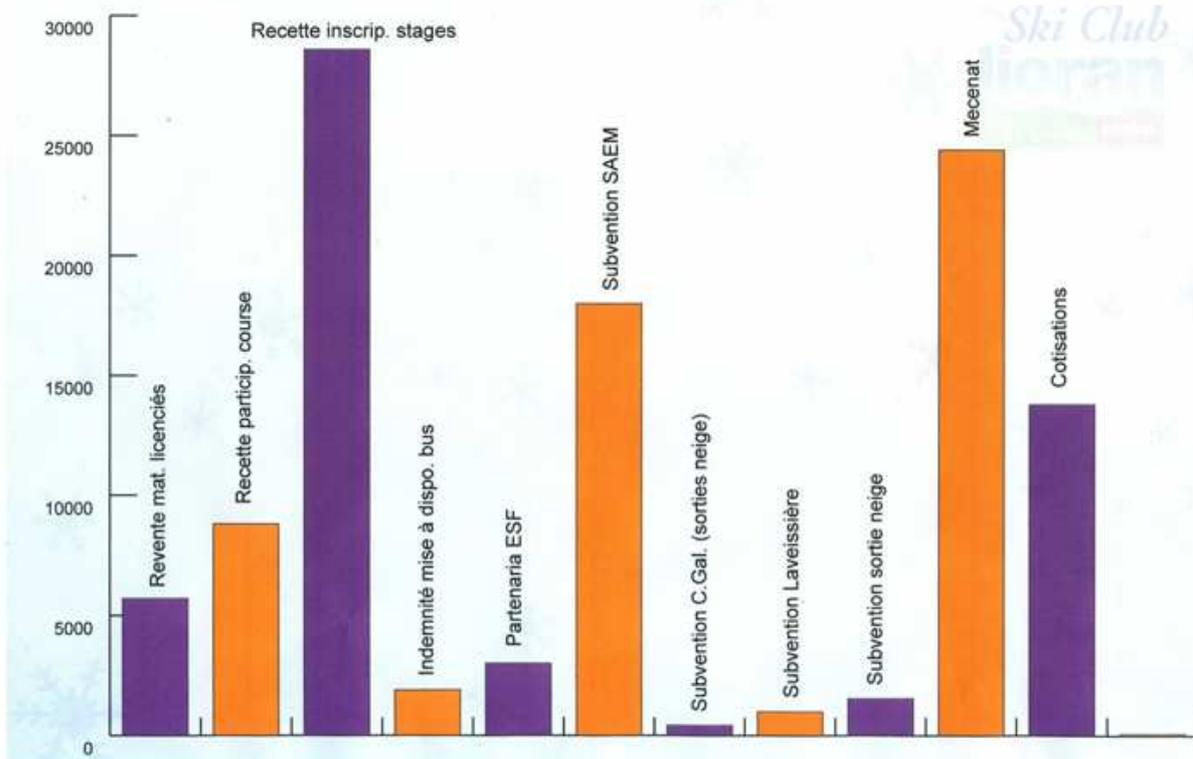


Le reliquat de 5124€ est à prendre comme non définitif. Il semblerait que des prestations d'honoraires d'entraînements n'aient pas été facturées par l'ESF. Et que le club serait redevable d'une somme avoisinant les 2000€.

CHARGES D'EXPLOTATION : 102 151 €



PRODUITS D'EXPLOTATION : 107 192 €



Le président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La trésorière revient sur le reliquat de trésorerie dégagé sur l'exercice et demande l'autorisation de le reporter sur l'exercice suivant.

Proposition soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le Président reprend la parole pour exposer l'état d'avancement du dossier de renouvellement des bus du ski club. Négocié auprès du concessionnaire Citroën d'Aurillac les bus sortent à 19300€ l'un. Le prix de 20300€ étant bloqué jusqu'au 31 décembre pour le second.

Sont successivement soumises au vote des questions suivantes :

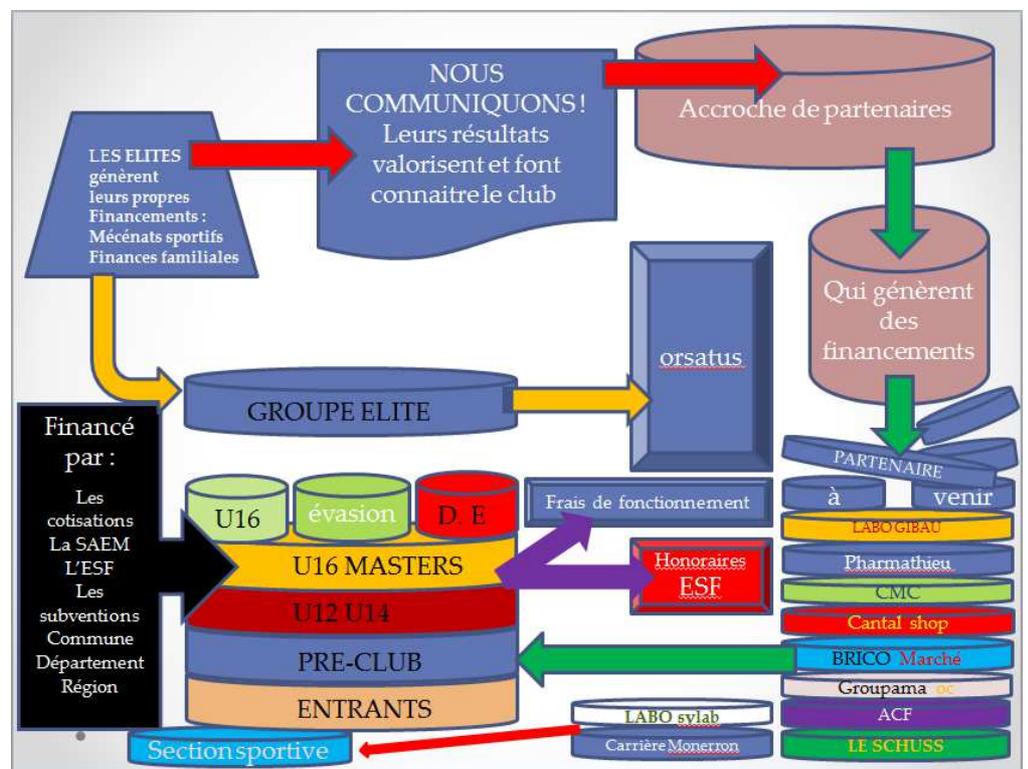
- Le ski club s'engage dans l'acquisition du premier bus ? : **Oui** à l'unanimité
- Pour l'acquisition du 1^{er} bus, le ski club passe par le prêt bancaire auprès de son agence de rattachement CACF de Murat ? : **Oui** à l'unanimité
- Le ski club doit s'engager dans l'acquisition d'un second bus ? : **Oui** à l'unanimité
- Pour l'acquisition d'un second bus, le ski club passe par le prêt bancaire ou autre formule de financement sous réserve d'avoir l'assurance de financement par des partenariats ? : **Oui** à l'unanimité, sous réserve d'avoir sécurisé le financement.

Est alors présenté un Power Point répondant aux questions suivantes :

Qui finance qui ?

Qui finance quoi ?

Qui bénéficie de quoi ?



Point 4 / Fixation du montant de la cotisation pour l'année 2017-2018.

CATEGORIES	FORAITS*	LICENCE	CLUB	TOTAL CLUB*
Nés en 1999 et avant	272€	115€	130€	245€
Nés de 2000 à 2002	208€	115€	130€	245€
Nés de 2003 à 2005	208€	90€	130€	220€
Nés en 2006 et après	142€	90€	130€	220€
Nés de 2003 et après Entrants au club	208€ ou 142€	90€	120€ Soft shell non fournie	210€

La cotisation à l'association 1901 qu'est le ski club du Lioran est maintenue à 5€ la cotisation d'affiliation à la fédération française de ski varie de 210€ pour les plus jeunes à 245€ pour les adultes.

Les propositions de montant pour la saison à venir ne font l'objet d'aucune remarque. Elles sont donc retenues et appliquées de rigueur.

Point 5/ Renouvellement des membres du comité directeur de l'association.

Il appartient au doyen de l'assemblée d'organiser le vote à bulletin secret concernant le renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration du Ski Club. Daniel GARDETTE donne alors les lignes du scrutin.

18 Candidats ont déposé leur candidature dans les conditions définies par les statuts de l'association. Les bulletins ne doivent retenir au maximum que 15 noms, au-delà il serait déclaré nul.

La salle procède au vote.

189 licenciés à jour de cotisation et en capacité de vote.

118 bulletins validés, 6 bulletins nuls sur 124 bulletins exprimés

Il a été établi une feuille de comptabilité des votes et pouvoirs de votes et d'émargement qui certifie de la légitimité de tous les votes exprimés et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que cent-vingt-quatre membres licenciés sur cent-quatre-vingt-neuf à jour de cotisation licence étaient présents ou représentés.

A l'issue du scrutin sont déclaré élus : Caillaud Nicolas, Belmont Jean Jacques, Collin Céline, Collin Stéphane, Delor Philippe, Gardette Daniel, Leybros Stéphanie, Moppert Jacques, Petit Corinne, Roy Alice, Morainville Laétitia, Plard Lionel, Roy Corinne, Roy François et Séchiroux Xavier.

Sont écartés par le vote : Barthélémy Véronique, Pételet Jacques et Vieillard Pierre

Le Mandat électif est de quatre ans. Les membres élus se retirent pour constituer le bureau. Après coute délibération, il est annoncé en salle les désignations suivantes :

- Président : Philippe DELOR reconduit dans sa fonction
- Vice-Présidences à - Jean Jacques BELMONT
- Stéphanie LEYBROS
- Daniel GARDETTE
- Trésorière : Corinne ROY
- Trésorière adjointe : Alice ROY
- Secrétaire : Stéphane COLLIN
- Secrétaire adjoint : Nicolas CAILLAUD

Point 6/ Exposé de l'organigramme des groupes et séances d'entrainements proposées pour la saison 2017/2018

Présentation faite par Pierre Henri GARDETTE et Jean Jacques BELMONT à l'aide d'un support power point. Ce dernier sera mis en ligne sur le site et consultable par tous.



Point 7 / le partenariat Cantal-Schop

Un partenariat vient d'être signé entre le ski club et la société Cantal Shop. Pierre Téo VIEILLARD en présente les produits que le ski club souhaite voir distribuer.

L'une des ambitions du ski club, qui passe par ce partenariat, est de voir un maximum de cantaliens porter les couleurs du ski club égard à ses résultats sportifs et sa pressentie participation au JO 2018 de PyeongChang en février prochain. Une nouveauté et une aubaine pour notre club, puisque Cantal-Shop est une marque qui se veut 100% territoriale avec une forte visibilité locale mais également extra locale.

Il a été décidé de développer une gamme de textile aux couleurs du ski club, qui sera accessible à tous, licencié ou non dans les magasins des revendeurs de la station durant toute la saison.

Ensuite, pour faire vivre le projet, il sera demandé à tous les licenciés de faire connaître la gamme de textile ski club et son logo en invitant ses proches, ses amis, ou ses connaissances, en magasin pour acquérir des produits portant nos couleurs.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance, Philippe DELOR, déclare la séance levée à 18heures 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

Le Président
Philippe Delor

Le Secrétaire Adjoint
Nicolas Caillaud